

Marchés Publics

Quotidien

N° 2194 - Mercredi 29 novembre 2017 – 200 F CFA

Sommaire

- * **Résultats de dépouillements :** **P. 3 à 6**
 - **Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées** **P. 3 à 6**

- * **Avis d'Appels d'offres des ministères et institutions :** **P. 7 à 25**
 - **Marchés de fournitures et services courants** **P. 8 & 9**
 - **Marchés de prestations intellectuelles** **P. 10 à 25**

La célérité dans la transparence

Revue des Marchés Publics

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
E-mail : infos@dcmp.bf
Site web : www.dgmp.gov.bf

Directeur de publication

Le Ministre Délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication

Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Abraham KY, Ph.D

Directeur de la rédaction

Abdoulaye OUATTARA
E-mail : fogoda2000@yahoo.fr

Conception graphique et mise en page

Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Aminata NAPON/NEBIE
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
François d'Assise BALIMA
Zoenabo SAWADOGO

Impression

Industrie Arts Graphiques
01 B.P. 3202 Ouagadougou 01
Tél. : 25 37 27 79 - Fax. : 25 37 27 75
Email : nassa@fasonet.bf

Abonnement / Distribution

SODIPRESSE
09 B.P 11315 Ouagadougou 09
Tél./fax. : +226 25 36 03 80

ISSN 0796 - 5923

LES POINTS DE VENTE DE LA REVUE DES MARCHÉS PUBLICS

OUAGADOUGOU	
SODIPRESSE	: 50 36 03 80
Kiosque (entré coté Est du MEF)	
Alimentation la Shopette	: 50 36 29 09
Diacfa Librairie	: 50 30 65 49/50 30 63 54
Ouaga contact et service	: 50 31 05 47
Prix choc cite en III (alimentation)	: 50 31 75 56 /70 26 13 19
Ezama paspanga	: 50 30 87 29
Alimentation la Surface	: 50 36 36 51
Petrofa cissin	: 76 81 28 25
Sonacof Dassasgho	: 50 36 40 65
Alimentation la ménagère	: 50 43 08 64
Librairie Hôtel Indépendance	: 50 30 60 60/63
Aniza shopping centrer	: 50 39 86 68
Petrofa Mogho Naaba (station)	: 50 45 00 22/70 23 08 99
Dispresse (librairie)	
T F A boutique (alimentation tampui)	
Ezama (tampui alimentation)	
Total pont Kadioko (station)	
Latifa (alimentation Ouaga 2000)	
Bon Samaritin(alimentation Ouaga 2000)	
Night Market (pate doie alimentation)	
Petrofa Paglayiri (station)	
Super Ramon III (alimentation)	
BOBO DIOULASSO	
Shell Station Route Boulevard	: 70 11 46 86
Shell Station Route Banfora	: 70 26 04 22
Shell Route de Ouagadougou	: 70 10 86 10
Kiosque la maison des Journaux Place Téfo Amor	: 76 60 57 91
Shell Bindougouso	: 70 11 48 58
Kiosque Trésor Public	: 71 13 33 16/76 22 63 50
KOUDOUGOU	
Coram	: 50 44 11 48
OUAHIGOUYA	
Mini Prix	: 40 55 01 54 / 70 25 51 68
BANFORA	
ETS SHALIMAR	: 70 28 47 31/20 91 05 95
DEDOUGOU	
EAMAF (non loin de la pharmacie BANKUY Dédougou)	: 78 78 65 08/20 52 11 28
FADA N'GOURMA	
SOWDAF (Route de Pama, face du bureau des Douanes)	: 70 40 79 02 / 78 71 02 79
KAYA	
SOCOSAF	: 70 26 11 22
TENKODOGO	
CIKA ..	: 40 71 03 17
TOUGAN	
ETS ZINA IBRAHIM et frere	: 70 73 78 57/20 53 42 50
DORI	
AZIZ TELECOM (en face du bureau des Douanes)	: 40 46 06 06 / 70 28 95 26

Vous voulez être distributeur ou dépositaire de la Revue des Marchés Publics
dans votre localité : contactez SODIPRESSE au
09 B.P 11315 Ouagadougou 09
Tél./fax. : +226 25 36 03 80

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

<http://www.dgmp.gov.bf>

RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTERE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

Demande de prix N°3-2017-012-MJDHPC/SG/DMP du 02/11/2017 pour l'acquisition de photocopieurs de moyenne capacité au profit des trois bureaux d'accueil nouvellement construits et des neuf bureaux d'accueil construit par le PAPNJ. Financement : Budget Danemark, gestion 2017.
Publication : RMP n°2178 du mardi 07 novembre 2017 - Date de dépouillement : 16/11/2017 Nombres de plis reçus : cinq (08).

Lot unique : Acquisition de photocopieurs de moyenne capacité au profit des trois bureaux d'accueil nouvellement construits et des neuf bureaux d'accueil construit par le PAPNJ.

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA HT TVA	Montant corrigé en F CFA HT TVA	Observations
SAGA-N	37 474 800	37 474 800	CONFORME : (Hors enveloppe)
SERVIOM	27 924 000	27 924 000	NON CONFORME : Absence de proposition de service après-vente
ANAS TOP Multi- services	23 000 400	23 000 400	CONFORME : (Hors enveloppe)
GMU SARL	24 600 000	24 600 000	CONFORME : (Hors enveloppe)
DIAFAC	18 660 000	18 660 000	CONFORME : (Hors enveloppe)
ART TECHNOLOGIE	15 000 000	15 000 000	CONFORME
EXCELSIOR TRADING	21 000 000	21 000 000	CONFORME : (Hors enveloppe)
CAMPUTER HOUSE	24 000 000	24 000 000	CONFORME : (Hors enveloppe)
ATTRIBUTAIRE	ART TECHNOLOGIE pour un montant de quinze millions (15 000 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours.		

MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

Demande de prix N°17-069/MICA/SG/DMP DU 20/10/2017 pour la conception et impression de polos et de t-shirts au profit des Centres de Gestion Agréés (CGA) - Référence de l'accord de financement : Don FAD N° 2100155028217 du 09 octobre 2014
N° d'identification du Projet : P-BF-KF0-009 - Revue des Marchés Publics : Revue des Marchés Publics N° 2172 du lundi 30 octobre 2017
Date d'ouverture des plis : 09/11/2017 - Nombre d'offres reçues : 03

Lot unique : CONCEPTION ET IMPRESSION DE POLOS ET DE T-SHIRTS AU PROFIT DES CENTRES DE GESTION AGREES (CGA)

Soumissionnaires	Montant lu HTHD en F CFA	Montant lu corrigé HTHD en F CFA	Rang	Observation
SALEM GROUP sarl	16 835 000	16 835 000	1er	Substantiellement Conforme
AB PRPRODUCTION	16 946 050	16 946 050	2ème	Substantiellement Conforme
ARAIGNE DAKAR	20 132 500	-	Non classé	Non conforme pour non fourniture de caution et pour non-conformité du délai de validité de l'offre (30 jours au lieu de 60 jours demandés).
Attributaire	SALEM GROUP sarl pour un montant de seize millions huit cent trente-cinq milles (16 835 000) F CFA HT avec un délai d'exécution de trente (30) jours.			

Résultats provisoires

MINISTERE DE LA SANTE

Rectificatif du Quotidien N° 2164 du mercredi 18 octobre 2017, page 6 portant sur le délai d'exécution
APPEL D'OFFRES NATIONAL N°2017-0069/MS/SG/DMP/P CSPS-CM DU 26 JUILLET 2017
 POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS (03) CSPS COMPLETS A TIENGO (OUELENI),
 A MOU (DISSIN) ET A RAMESSOUM (ARBOLLE). Publication : Quotidien des marchés publics n°2120 du 17/08/2017 ; n° 2126 du
 25/08/2017. Financement : BUDGET DU P CSPS-CM / Compte N°000144301101-28 ; Date de délibération : 04/10/2017 ; Nombre de plis : 15

Lot 3 : Travaux de construction d'un CSPS complet à Ramessoum (ARBOLLE)

SOUSSIONNAIRES	Montants lus		Montants corrigés		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
ECKM	143 296 987	23 642 604	-	-	- Contradiction entre le montant TTC lu en lettre (vingt-trois millions six cent quarante-deux mille six cent quatre francs CFA et celui en chiffres (169 090 445 Francs CFA), sur l'acte d'engagement. - capacité de la bétonnière non précisée sur la pièce justificative - la capacité de la bétonnière fournie au niveau de la liste de matériel est de 350 l au lieu de 500l exigés. Non conforme
EWK	144 764 197	170 821 752	-	-	- chef d'équipe maçon : BALIMA Louis Marie : année d'expérience de 7 ans au lieu de 8 ans exigés. - capacité de la bétonnière non précisée sur la pièce justificative - la capacité de la bétonnière fournie au niveau de la liste de matériel est de 350 l au lieu de 500l exigés. Non conforme
GROUPEMENT GETTRAH-BTP/SOCOGE M	156 970 893	185 225 654	-	-	- électricien : OBOULBIGA Yerdipagba : CV incomplet, page de signature du CV non fournie. Non conforme
ENTREPRISE NAKINGTAORE	150 019 278	177 022 748	-	-	- Conducteur des travaux : SAWADOGO K. Auguste : année d'expérience de 9 ans au lieu de 10 ans exigés - chef d'équipe maçon : KABRE Rabi : aucune mission similaire en tant que chef d'équipe maçon ; - CV actualisé et signé par les intéressés, copie légalisée des CNIB et les attestations de disponibilité des 5 maçons, des 3 peintres, des 2 ferrailleurs, des 2 plombiers et des 2 étanchéistes non fournis. Non conforme
EZTGF. SARL	148 910 743	175 714 677	-	-	- Nom de famille (CNIB et attestation de travail) du 2 ^{ème} peintre est différent de celui sur l'attestation de travail, du CV et de l'attestation de disponibilité. Non conforme
GROUPEMENT SAM COMPANY /GeSeB	118 489 660	139 817 799	-	-	- Electricien : TIMBANGO H. Samuel : année d'expérience de 5 ans en tant qu'électricien au lieu de 8 ans exigés ; contradiction de nom entre le CV, l'attestation de disponibilité et les autres pièces. Non conforme
RASSEMBLEMENT AIDE SERVICES	142 884 761	168 604 018	-	-	-Conducteur des travaux : SIDIBE Abdou : année d'expérience de 4 ans au lieu de 10 ans exigés, - chef d'équipe maçon : année d'expérience de 1 ans au lieu de 8 ans exigés. - capacité de la citerne à eau non précisée sur la pièce justificative jointe. Non conforme
ECM	121 475 502	143 341 092	121 499 667	143 369 606	SERVICES COMMUNS : PREPARATION-TERRASSEMENT : item 1.6 : quantité réduite de 0.67m ³ -CUISINE POUR LOGEMENT : TERRASSEMENT : Erreur de calcul relevé au niveau du sous total : 100 040 F CFA au lieu de 67 920 F CFA - CUISINE POUR CSPS : charpente couverture : item 5.1 quantité augmenté de 0.39 ml Conforme
GCA	195 839 221	231 090 281			-Conducteur des travaux : OUOBA D. Hermann : année d'expérience de 8 ans en tant que conducteur des travaux au lieu de 10 ans exigés ; contradiction de la date de naissance entre le CV et les autres pièces, - chef de chantier : OUEDRAOGO Ilyas : contradiction de la date de naissance entre le CV et les autres pièces ; - électricien : GNEGNE Hamidou : année d'expérience de 6 ans en tant qu'électricien au lieu de 8 ans exigés - contradiction de la date de naissance entre le CV et les autres pièces, - absence des copies légalisées des CNIB, de CV et d'attestation de disponibilité des 5 maçons, des 3 peintres, des 2 ferrailleurs, des 2 plombiers et des 2 étanchéistes. Non conforme
Attributaire	ECM, pour un montant de cent vingt un millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent soixante-sept (121 499 667) francs CFA HTVA, soit cent quarante-trois millions trois cent soixante-neuf mille six cent six (143 369 606) francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de cinq (05) mois.				

Résultats provisoires

AGENCE D'EXECUTION DES TRAVAUX EAU ET EQUIPEMENT RURAL

Rectificatif

Rectificatif du Quotidien N° 2193 du lundi 27 novembre 2017, page 7

Manifestation d'intérêt n°2017-006/AGETEER/DG du 05 juillet 2017 pour la présélection de cabinets susceptibles de soumettre des propositions pour des prestations de contrôle et de surveillance des travaux de réhabilitation de barrages et de reconstruction d'un périmètre irrigué au Burkina Faso. Financement : BOAD Publication : « Quotidien » des marchés publics n°2096 du vendredi 14 /07/ 2017 page 43 et n° 2100 du jeudi 20 /07/ 2017 page 15 Journal « Sidwaya » N°8468 du mercredi 16 août 2017. <https://www.boad.org> Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : Lettre N°2017-01295/AGETEER/DG/DM/fk du 18 Août 2017 (Ouverture) ; Lettre N°2017-01373/AGETEER/DG/DM/fk du 08 septembre 2017 (Délibération)
Référence avis de non objection BOAD : DDR/DDRPS-2017F-15355 du 15/11/2017.

NB : La manifestation d'intérêt stipule que la liste restreinte des candidats ne saurait être supérieur à six(6), consultants présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations. Conformément aux directives BOAD relatives à la passation des marchés les candidats de la liste restreinte doivent être d'origines géographiques très diverses, dont au maximum deux d'un même pays, à moins qu'on ne parvienne pas à identifier d'autres consultants qualifiés satisfaisant cette exigence.

N°	Soumissionnaires	Pays d'origine	Note sur 100	Rang	Conclusion
1	SP STUDIO PIETRANGELI CONSULTING ENGINEERS	Italie	-	-	Non évalué : pas de la sous-région, n'a pas de convention formelle de groupement avec des partenaires au niveau de la sous-région, et n'a pas aussi de succursales dans la sous-région.
2	Groupement IFEC/SOGEDAT	Burkina Faso / Burkina Faso	92,33	2 ^{ème}	Retenu (2 ^{ème} du Burkina Faso)
3	CETECH Consult	Burkina Faso	92,00	3 ^{ème}	Retenu (3 ^{ème} du Burkina Faso)
4	Groupement SACI/STUDI	Sénégal/ Tunisie	90,33	7 ^{ème}	Retenu (1 ^{er} du Sénégal)
5	Groupement Faso ingénierie/ Hydro consult international	Burkina Faso /Sénégal	87,67	11 ^{ème}	Non Retenu
6	CETIS	Burkina Faso	69,67	13 ^{ème}	Non Retenu
7	Groupement AC3E/GID SA	Burkina Faso/ Mali	91,67	4 ^{ème}	Retenu (4 ^{ème} du Burkina Faso)
8	DEC Ltd	Burkina Faso	91,33	5 ^{ème}	Retenu (5 ^{ème} du Burkina Faso)
9	Groupement AGEIM-IC/ SAFI	Burkina Faso/ Tunisie	92,67	1 ^{er}	Retenu (1 ^{er} du Burkina Faso)
10	SERAT SARL	Burkina Faso/ Burkina Faso	89,67	9 ^{ème}	Non Retenu
11	GID SARL	Burkina Faso	90,67	6 ^{ème}	Non Retenu
12	Groupement CACI-C/SAED	Burkina Faso/Mali	90,33	7 ^{ème} Ex	Non Retenu
13	MAHAB GHODSS consulting engineering (MGCE)	Iran	-	-	Non évalué : pas de la sous-région, n'a pas de convention formelle de groupement avec des partenaires au niveau de la sous-région, et n'a pas aussi de succursales dans la sous-région
14	BERA	Burkina Faso	84,00	12 ^{ème}	Non Retenu
15	CAFI-B	Burkina Faso	88,00	10 ^{ème}	Non Retenu

Rectificatif

Rectificatif du Quotidien N° 2193 du lundi 27 novembre 2017, page 7

Manifestation d'intérêt n°2017-007/AGETEER/DG du 05 juillet 2017 pour la présélection de cabinets susceptibles de soumettre des propositions pour des prestations de contrôle et de surveillance des travaux d'aménagement de dix (10) sites de jardins maraîchers au Burkina Faso dans le cadre du Projet de Réhabilitation de Barrages et d'Aménagement de Périmètres et de Bas-Fonds dans les provinces du Boulkiemdé, du Ziro, du Sanguié et de Balé au Burkina Faso (PRBA). Financement : BOAD Publication : « Quotidien » des marchés publics n°2096 du vendredi 14 /07/ 2017 page 43 et n° 2100 du jeudi 20 /07/ 2017 page 14 Journal « Sidwaya » N°8468 du mercredi 16 août 2017. <https://www.boad.org> Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : Lettre N°2017-01296/AGETEER/DG/DM/fk du 18 Août 2017 (Ouverture) Lettre N°2017-01374/AGETEER/DG/DM/fk du 08 septembre 2017 (Délibération) Référence avis de non objection BOAD : DDR/DDRPS-2017F-15355 du 15/11/2017.

NB : La manifestation d'intérêt stipule que la liste restreinte des candidats ne saurait être supérieur à six(6), consultants présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations. Conformément aux directives BOAD relatives à la passation des marchés les candidats de la liste restreinte doivent être d'origines géographiques très diverses, dont au maximum deux d'un même pays, à moins qu'on ne parvienne pas à identifier d'autres consultants qualifiés satisfaisant cette exigence.

N°	Soumissionnaires	Pays d'origine	Note sur 100	Rang	Conclusion
1	Groupement MEMO/ENGS	Burkina Faso / Burkina Faso	46,67	11 ^{ème}	Non Retenu
2	SOGEDAT	Burkina Faso	75,33	3 ^{ème}	Retenu (3 ^{ème} du Burkina Faso)
3	Groupement CETECH Consult / BETIFOR	Burkina Faso / Niger	66,00	5 ^{ème}	Retenu (4 ^{ème} du Burkina Faso)
4	Groupement FASO Ingénierie / HYDROCONSULT International	Burkina Faso /Sénégal	47,33	10 ^{ème}	Non Retenu
5	CETIS	Burkina Faso	48,00	9 ^{ème}	Non Retenu
6	DEC LTD	Burkina Faso	60,33	7 ^{ème}	Non Retenu
7	SERAT	Burkina Faso	84,67	2 ^{ème}	Retenu (2 ^{ème} du Burkina Faso)
8	GID Sarl	Burkina Faso	90,33	1 ^{er}	Retenu (1 ^{er} du Burkina Faso)
9	CAFI-B	Burkina Faso	65,00	6 ^{ème}	Retenu (5 ^{ème} du Burkina Faso)
10	Groupement AGE CET-BTP / CETRI	Togo / Burkina Faso	66,33	4 ^{ème}	Retenu (1 ^{er} du Togo)
11	BERA	Burkina Faso	56,50	8 ^{ème}	Non Retenu

Résultats provisoires

Manifestation d'intérêt n°2017-008/AGETEER/DG du 05/07/2017 pour la présélection de consultants pour des prestations de contrôle et de surveillance des travaux d'aménagement d'environ 20 sites de bas-fonds et d'infrastructures annexes (environ 50 km de pistes d'accès aux bas-fonds et 20 magasins de stockage et aires de séchage) dans le cadre du Projet de Réhabilitation de Barrages et d'Aménagement de Périmètres et de Bas-Fonds dans les provinces du Boulikié, du Ziro, du Sanguié et de Balé au Burkina Faso (PRBA). Financement : BOAD Publication : « Quotidien » des marchés publics n°2096 du vendredi 14/07/2017 page 45 et n° 2100 du jeudi 20/07/2017 page 15 Journal « Sidwaya » N°8468 du mercredi 16 août 2017. <https://www.boad.org> Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : Lettre N°2017-01297/AGETEER/DG/DM/fk du 18 Août 2017 (Ouverture) Lettre N°2017-01375/AGETEER/DG/DM/fk du 08 septembre 2017 (Délibération) Référence avis de non objection BOAD : DDR/DDRPS-2017F-15355 du 15/11/2017

NB : La manifestation d'intérêt stipule que la liste restreinte des candidats ne saurait être supérieur à six(6), consultants présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations. Conformément aux directives BOAD relatives à la passation des marchés les candidats de la liste restreinte doivent être d'origines géographiques très diverses, dont au maximum deux d'un même pays, à moins qu'on ne parvienne pas à identifier d'autres consultants qualifiés satisfaisant cette exigence.

Lot 1

N°	Soumissionnaires	Pays d'origine	Note sur 100	Rang	Conclusion
1	SOGEDAT	Burkina Faso	74,40	14 ^{ème}	Non Retenu
2	Groupement CETECH Consult/BETIFOR	Burkina Faso / Niger	93,21	3 ^{ème}	Retenu (3ème du Burkina Faso)
3	CETIS	Burkina Faso	86,9	11 ^{ème}	Non Retenu
4	AC3E	Burkina Faso	94,24	2 ^{ème}	Retenu (2ème du Burkina Faso)
5	DEC-Ltd	Burkina Faso	86,48	12 ^{ème}	Non Retenu
6	SERAT Sarl	Burkina Faso	85,79	13 ^{ème}	Non Retenu
7	GID Sarl	Burkina Faso	91,83	4 ^{ème}	Retenu (4ème du Burkina Faso)
8	Groupement ENGS/ ACET-BTP/ MEMO	Burkina Faso / Burkina Faso / Burkina Faso	90,10	7 ^{ème}	Non Retenu
9	Groupement AGECEC BTP/CETRI	Togo / Burkina Faso	90,48	6 ^{ème}	Retenu (1er du TOGO)
10	BERA	Burkina Faso	68,00	15 ^{ème}	Non Retenu
11	Groupement AGHI/ PROCESL	Burkina Faso / Portugal	54,33	17 ^{ème}	Non Retenu
12	Groupement CROI / GEOCER	Burkina Faso / Burkina Faso	57,07	16 ^{ème}	Non Retenu
13	Groupement FASO INGENIERIE / HYDRO Consult/ GTAH	Burkina Faso/Senegal / Burkina Faso	96,00	1 ^{er}	Retenu (1er du Burkina Faso)
14	Groupement TED / SERTAS/ SID	Burkina Faso/Mali / Mali	89,79	8 ^{ème}	Non Retenu
15	CAFI-B	Burkina Faso	91,83	4 ^{ème} Ex	Retenu (4èmeEX du Burkina Faso)
16	Groupement GERTEC / IGIP Afrique	Burkina Faso / Burkina Faso	89,76	9 ^{ème}	Non Retenu
17	Groupement GEFA / MCG	Burkina Faso / Mauritanie	87,41	10 ^{ème}	Non Retenu

Lots 2 et 3

N°	Soumissionnaires	Pays d'origine	Note sur 100	Rang	Conclusion
1	SOGEDAT	Burkina Faso	74,40	14 ^{ème}	Non Retenu
2	Groupement CETECH Consult/BETIFOR	Burkina Faso / Niger	93,21	3 ^{ème}	Retenu (3ème du Burkina Faso)
3	CETIS	Burkina Faso	86,90	10 ^{ème}	Non Retenu
4	AC3E	Burkina Faso	94,24	2 ^{ème}	Retenu (2ème du Burkina Faso)
5	DEC-Ltd	Burkina Faso	86,48	11 ^{ème}	Non Retenu
6	SERAT Sarl	Burkina Faso	85,79	12 ^{ème}	Non Retenu
7	GID Sarl	Burkina Faso	91,83	4 ^{ème}	Retenu (4ème du Burkina Faso)
8	Groupement ENGS/ MEMO	Burkina Faso / Burkina Faso	85,10	13 ^{ème}	Non Retenu
9	Groupement AGECEC BTP/CETRI	Togo / Burkina Faso	90,48	6 ^{ème}	Retenu (1er du TOGO)
10	BERA	Burkina Faso	68,00	15 ^{ème}	Non Retenu
11	Groupement AGHI/ PROCESL	Burkina Faso / Portugal	54,33	17 ^{ème}	Non Retenu
12	Groupement CROI / GEOCER	Burkina Faso / Burkina Faso	57,07	16 ^{ème}	Non Retenu
13	Groupement FASO INGENIERIE / HYDRO Consult/ GTAH	Burkina Faso/Senegal / Burkina Faso	96,00	1 ^{er}	Retenu (1er du Burkina Faso)
14	Groupement TED / SERTAS/ SID	Burkina Faso/Mali / Mali	89,79	7 ^{ème}	Non Retenu
15	CAFI-B	Burkina Faso	91,83	4 ^{ème} EX	Retenu (4èmeEX du Burkina Faso)
16	Groupement GERTEC / IGIP Afrique	Burkina Faso / Burkina Faso	89,76	8 ^{ème}	Non Retenu
17	Groupement GEFA / MCG	Burkina Faso / Mauritanie	87,41	9 ^{ème}	Non Retenu

Marchés Publics

APPELS D'OFFRES

DES MINISTRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

* **Marchés de Fournitures et Services courants**

P. 8 & 9

* **Marchés de Prestations Intellectuelles**

P. 10 à 25

DG-C.M.E.F.

Acquisition de matériel informatique et de reprographie au profit du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales

**Avis d'appel d'offres national
(Procédure à enveloppe unique)**

Pays : Burkina Faso

**Nom du Projet : Programme d'Appui aux Collectivités
Territoriales**

Numéro du Prêt/Crédit : (Don N° : D224-BF)

**Intitulé du Marché pour l'acquisition de matériel informatique et
de reprographie au profit de l'UCP/PACT**

Référence DAO No : BF-PACT-29596-GO-RFB

Le Burkina Faso a reçu un prêt de la Banque Mondiale pour le financement du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales, et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour l'acquisition de matériel informatique et de reprographie au profit du Programme.

Le Directeur des Marchés Publics, président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir du matériel composé de deux (02) lots spécifiés comme suit :

Lot 1 : Acquisition de matériel informatique (Ordinateurs de bureaux, ordinateurs portables et accessoires).

Lot 2 : Acquisition de matériel de reprographie (photocopieurs).

Chaque lot est indivisible. Les soumissionnaires peuvent présenter une offre pour un ou pour les deux lots, et les marchés seront attribués par lot ou par groupe de lots, suivant la combinaison la plus économique pour l'acheteur, en prenant en compte tout rabais éventuel que pourrait proposer le soumissionnaire en cas d'attribution de plusieurs lots.

Le délai d'exécution est de (45) jours par lot.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de juillet 2016 comme indiqué dans l'accord de financement de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès des services de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD), à l'adresse suivante : Direction des Marchés Publics sis dans le nouvel immeuble R+3 du cabinet du Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, en face de l'UEMOA, 03 BP 7034 Ouagadougou 03 Tél. (226) 25 32 64 41 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres : de 8h à 15h00 mn

Les Soumissionnaires nationaux devront joindre à leurs offres les autres documents suivants en cours de validité :

- Une attestation de situation Fiscale ;
- Une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
- Une attestation de la Direction Régionale des Lois Sociales ;
- Une attestation de Non Engagement Trésor Public ;
- Une attestation de registre du commerce et de crédit mobilier ;
- Un certificat de non faillite.

Les Soumissionnaires non nationaux devront joindre à leurs offres les autres documents suivants en cours de validité :

- Une attestation de registre du commerce ;
- Un certificat de non faillite.

Une marge de préférence « ne sera pas » octroyée aux soumissionnaires éligibles.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier

d'Appel d'offres complet en Français en s'adressant au secrétariat de la DMP/MATD, à l'adresse suivante : Direction des Marchés Publics sise dans le nouvel immeuble R+3 du cabinet du Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, en face de l'UEMOA, 03 BP 7034 Ouagadougou 03, Tél. (226) 25 32 64 41– BurkinaFaso contre un paiement non remboursable de : trente mille (30. 000) F CFA pour chaque lot, auprès de la régie de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements financiers(DG-CMEF) sise au 395 Avenue Ho Chi Minh.

Les offres devront être soumises au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) sis dans le nouvel immeuble R+3 du cabinet du Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, en face de l'UEMOA, 03 BP 7034 Ouagadougou 03, Tél. (226) 25 32 64 41– Burkina Faso ; au plus tard le **jeudi 28 décembre 2017 à 09 heures 00 TU.**

La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'adresse : la salle de conférence de la DMP/MATD– Burkina 03, le **jeudi 28 décembre 2017 à 09 heures 00 TU.**

Les offres doivent comprendre « une garantie de l'offre » sous forme bancaire, pour un montant de :- Lot 1 : Quatre cent mille (400 000) F.C.F.A.;

- Lot 2 : Quatre cent mille (400 000) F.C.F.A.

Les offres resteront valables pour une durée minimum de quatre vingt dix (90) jours pour compter de la date de leur remise.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : La Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD), sis dans le nouvel immeuble R+3 du cabinet du Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, en face de l'UEMOA, 03 BP 7034 Ouagadougou 03, Tél. (226) 25 32 64 41– Burkina Faso, à l'attention du Directeur des Marchés Publics du MATD.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

André MILLOGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

Acquisition de véhicules à quatre (4) roues au profit du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales

**Avis d'appel d'offres national
(Procédure à enveloppe unique)**

Pays : Burkina Faso

**Nom du Projet : Programme d'Appui aux Collectivités
Territoriales**

Numéro du Prêt/Crédit : Don N° : D224-BF)

**Intitulé du Marché pour l'acquisition de véhicules à quatre (4)
roues au profit de l'UCP/PACT**

Référence DAO No : 2017- 0001/MATD/SG/DMP du 22/11/2017

Le Burkina Faso a reçu un prêt de la Banque Mondiale pour le financement du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales, et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour l'acquisition de véhicules à quatre (4) roues au profit du Programme.

Le Directeur des Marchés Publics, président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des véhicules composés de deux (02) lots spécifiés comme suit :

Lot 1 : Acquisition de trois (03) véhicules station wagon.

Lot 2 : Acquisition d'un véhicule berline.

Chaque lot est indivisible. Les soumissionnaires peuvent présenter une offre pour un ou pour les deux lots, et les marchés seront attribués par lot ou par groupe de lots, suivant la combinaison la plus économique pour l'acheteur, en prenant en compte tout rabais éventuel que pourrait proposer le soumissionnaire en cas d'attribution de plusieurs lots.

Le délai d'exécution est de quatre vingt dix (90) jours par lot.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de juillet 2016 comme indiqué dans l'accord de financement de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès des services de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD), à l'adresse suivante : Direction des Marchés Publics sis dans le nouvel immeuble R+3 du cabinet du Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, en face de l'UEMOA, 03 BP 7034 Ouagadougou 03 Tél. (226) 25 32 64 41 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres : de 8h à 15h00 mn.

Les Soumissionnaires nationaux devront joindre à leurs offres les autres documents suivants en cours de validité :

- Une attestation de situation Fiscale ;
- Une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
- Une attestation de la Direction Régionale des Lois Sociales ;
- Une attestation de Non Engagement Trésor Public ;
- Une attestation de registre du commerce et de crédit mobilier ;
- Un certificat de non faillite.

Les Soumissionnaires non nationaux devront joindre à leurs offres les autres documents suivants en cours de validité :

- Une attestation de registre du commerce ;
- Un certificat de non faillite.

Une marge de préférence « ne sera pas » octroyée aux soumissionnaires éligibles.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en Français en s'adressant au secrétariat de la DMP/MATD, à l'adresse suivante : Direction des Marchés Publics sise

dans le nouvel immeuble R+3 du cabinet du Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, en face de l'UEMOA, 03 BP 7034 Ouagadougou 03, Tél. (226) 25 32 64 41– BurkinaFaso contre un paiement non remboursable de : Cent mille (100. 000) F CFA pour le lot 1 et trente mille (30 000) FCFA pour le lot 2 auprès de la régie de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements financiers(DG-CMEF) sise au 395 Avenue Ho Chi Minh.

Les offres devront être soumises au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) sis dans le nouvel immeuble R+3 du cabinet du Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, en face de l'UEMOA, 03 BP 7034 Ouagadougou 03, Tél. (226) 25 32 64 41– Burkina Faso ; au plus tard le **mercredi 27 décembre. 2017 à 09 heures 00 TU.**

La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'adresse : la salle de la DMP/MATD– Burkina 03, le **mercredi 27 décembre. 2017 à 09 heures 00 TU.**

Les offres doivent comprendre « une garantie de l'offre » sous forme bancaire, Etablissement financier agréé ou d'une mutuelle agréée, pour un montant de :

Lot 1 : Trois millions neuf cent mille (3 900 000) F.C.F.A.

Lot 2 : Cinq cent mille (500 000) F.C.F.A.

Les offres resteront valables pour une durée minimum de quatre vingt dix (90) jours pour compter de la date de leur remise.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : La Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD), sis dans le nouvel immeuble R+3 du cabinet du Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, en face de l'UEMOA, 03 BP 7034 Ouagadougou 03, Tél. (226) 25 32 64 41– Burkina Faso, à l'attention du Directeur des Marchés Publics du MATD.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

André MILLOGO

Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

Mise en œuvre dans la région de la Boucle du Mouhoun de la composante C essentiellement la sous-composante C.1 qui vise à « Renforcer la surveillance par les conseils locaux et la communauté de la performance des conseils de collectivité »

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
BF-PACT-29730-CS-CQS**

Financement IDA. (Don N° : D224-BF) : Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT)

Le Burkina Faso a reçu un Don de la Banque Mondiale pour le financement de la phase additionnelle du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour les services de consultants. Les services de consultants concernent : la mise en œuvre dans la **région de la Boucle du Mouhoun** de la composante C essentiellement la sous-composante C.1 qui vise à « Renforcer la surveillance par les conseils locaux et la communauté de la performance des conseils de collectivité ».

Les services consisteront à :

L'objectif global de cette mission est de soutenir les acteurs de la gouvernance locale, y compris les élus locaux (conseillers municipaux) et les représentants des populations locales, à développer des pratiques solides de reddition de compte et de transparence.

L'ONG conduira spécifiquement les activités suivantes dans le cadre de cette sous-composante :

- Appuis techniques aux communes pour mettre en œuvre les exigences des subventions de développement institutionnel (SDI), y compris le suivi systématique des progrès des communes sur leur niveau de réalisation des exigences ;
- Sensibilisation et mobilisation de la communauté ;
- Mise en œuvre d'une plateforme de responsabilité sociale active (SAP) dans la région.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) invite les Organisations Non Gouvernementales (ONG) qualifiées à manifester leur intérêt. Les ONG intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Organisation, références similaires, expériences dans les domaines semblables). L'ONG devra faire la preuve de ses compétences et de ses expériences en fournissant les copies de page de garde et de signature des marchés approuvés et les attestations de service fait.

Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste restreinte de huit (8) ONG sera établie à l'issue de la manifestation d'intérêt. Une ONG sera sélectionnée par la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) en accord avec les règles et procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés par les Emprunteurs sollicitant un FPI de juillet 2016.

Les renseignements complémentaires ou les TDR peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) sis dans les bâtiments annexes du Premier Ministère au 25 32 48 98 de 8h à 12 le matin et le soir de 15 h 30 à 17h.

E-mail: sore_i@yahoo.com

Les expressions d'intérêts en trois (03) exemplaires (un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles devront parvenir au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) 03 BP 7034 Ouagadougou 03 Tél. (226) 25 50 53 71/25 50 53 72 sis à Avenue du Professeur Joseph KY ZERBO au plus tard le **mercredi 13 décembre 2017 à 8 heures 30 mn.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

André MILLOGO

Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

Mise en œuvre dans la région des Cascades de la composante C essentiellement la sous-composante C.1 qui vise à « Renforcer la surveillance par les conseils locaux et la communauté de la performance des conseils de collectivité »

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
BF-PACT-29743-CS-CQS**

Financement IDA. (Don N° : D224-BF) : Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT)

Le Burkina Faso a reçu un Don de la Banque Mondiale pour le financement de la phase additionnelle du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour les services de consultants. Les services de consultants concernent : la mise en œuvre dans la **région des Cascades** de la composante C essentiellement la sous-composante C.1 qui vise à « Renforcer la surveillance par les conseils locaux et la communauté de la performance des conseils de collectivité ».

Les services consisteront à :

L'objectif global de cette mission est de soutenir les acteurs de la gouvernance locale, y compris les élus locaux (conseillers municipaux) et les représentants des populations locales, à développer des pratiques solides de reddition de compte et de transparence.

L'ONG conduira spécifiquement les activités suivantes dans le cadre de cette sous-composante :

- Appuis techniques aux communes pour mettre en œuvre les exigences des subventions de développement institutionnel (SDI), y compris le suivi systématique des progrès des communes sur leur niveau de réalisation des exigences ;
- Sensibilisation et mobilisation de la communauté ;
- Mise en œuvre d'une plateforme de responsabilité sociale active (SAP) dans la région.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) invite les Organisations Non Gouvernementales (ONG) qualifiées à manifester leur intérêt. Les ONG intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Organisation, références similaires, expériences dans les domaines semblables). L'ONG devra faire la preuve de ses compétences et de ses expériences en fournissant les copies de page de garde et de signature des marchés approuvés et les attestations de service fait.

Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste restreinte de huit (8) ONG sera établie à l'issue de la manifestation d'intérêt. Une ONG sera sélectionnée par la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) en accord avec les règles et procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés par les Emprunteurs sollicitant un FPI de juillet 2016.

Les renseignements complémentaires ou les TDR peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) sis dans les bâtiments annexes du Premier Ministère au 25 32 48 98 de 8h à 12 le matin et le soir de 15 h 30 à 17h.

E-mail: sore_i@yahoo.com

Les expressions d'intérêts en trois (03) exemplaires (un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles devront parvenir au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) 03 BP 7034 Ouagadougou 03 Tél. (226) 25 50 53 71/25 50 53 72 sis à Avenue du Professeur Joseph KY ZERBO au plus tard le **jeudi 14 décembre à 8 heures 30 mn.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

André MILLOGO

Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

Mise en œuvre dans la région du Centre de la composante C essentiellement la sous-composante C.1 qui vise à « Renforcer la surveillance par les conseils locaux et la communauté de la performance des conseils de collectivité »

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET BF-PACT-29736-CS-CQS

Financement IDA. (Don N° : D224-BF) : Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT)

Le Burkina Faso a reçu un Don de la Banque Mondiale pour le financement de la phase additionnelle du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour les services de consultants. Les services de consultants concernent : la mise en œuvre dans la **région du Centre** de la composante C essentiellement la sous-composante C.1 qui vise à « Renforcer la surveillance par les conseils locaux et la communauté de la performance des conseils de collectivité ».

Les services consisteront à :

L'objectif global de cette mission est de soutenir les acteurs de la gouvernance locale, y compris les élus locaux (conseillers municipaux) et les représentants des populations locales, à développer des pratiques solides de reddition de compte et de transparence.

L'ONG conduira spécifiquement les activités suivantes dans le cadre de cette sous-composante :

- Appuis techniques aux communes pour mettre en œuvre les exigences des subventions de développement institutionnel (SDI), y compris le suivi systématique des progrès des communes sur leur niveau de réalisation des exigences ;
- Sensibilisation et mobilisation de la communauté ;
- Mise en œuvre d'une plateforme de responsabilité sociale active (SAP) dans la région.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) invite les Organisations Non Gouvernementales (ONG) qualifiées à manifester leur intérêt. Les ONG intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Organisation, références similaires, expériences dans les domaines semblables). L'ONG devra faire la preuve de ses compétences et de ses expériences en fournissant les copies de page de garde et de signature des marchés approuvés et les attestations de service fait.

Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste restreinte de huit (8) ONG sera établie à l'issue de la manifestation d'intérêt. Une ONG sera sélectionnée par la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) en accord avec les règles et procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés par les Emprunteurs sollicitant un FPI de juillet 2016.

Les renseignements complémentaires ou les TDR peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) sis dans les bâtiments annexes du Premier Ministère au 25 32 48 98 de 8h à 12 le matin et le soir de 15 h 30 à 17h.

E-mail: sore_i@yahoo.com

Les expressions d'intérêts en trois (03) exemplaires (un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles devront parvenir au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) 03 BP 7034 Ouagadougou 03 Tél. (226) 25 50 53 71/25 50 53 72 sis à Avenue du Professeur Joseph KY ZERBO au plus tard le **mercredi 13 décembre 2017 à 8 heures 30 mn.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

André MILLOGO

Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

Mise en œuvre dans la région du Centre Est de la composante C essentiellement la sous-composante C.1 qui vise à « Renforcer la surveillance par les conseils locaux et la communauté de la performance des conseils de collectivité »

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET BF-PACT-29749-CS-CQS

Financement IDA. (Don N° : D224-BF) : Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT)

Le Burkina Faso a reçu un Don de la Banque Mondiale pour le financement de la phase additionnelle du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour les services de consultants. Les services de consultants concernent : la mise en œuvre dans la région du **Centre Est** de la composante C essentiellement la sous-composante C.1 qui vise à « Renforcer la surveillance par les conseils locaux et la communauté de la performance des conseils de collectivité ».

Les services consisteront à :

L'objectif global de cette mission est de soutenir les acteurs de la gouvernance locale, y compris les élus locaux (conseillers municipaux) et les représentants des populations locales, à développer des pratiques solides de reddition de compte et de transparence.

L'ONG conduira spécifiquement les activités suivantes dans le cadre de cette sous-composante :

- Appuis techniques aux communes pour mettre en œuvre les exigences des subventions de développement institutionnel (SDI), y compris le suivi systématique des progrès des communes sur leur niveau de réalisation des exigences ;
- Sensibilisation et mobilisation de la communauté ;
- Mise en œuvre d'une plateforme de responsabilité sociale active (SAP) dans la région.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) invite les Organisations Non Gouvernementales (ONG) qualifiées à manifester leur intérêt. Les ONG intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Organisation, références similaires, expériences dans les domaines semblables). L'ONG devra faire la preuve de ses compétences et de ses expériences en fournissant les copies de page de garde et de signature des marchés approuvés et les attestations de service fait.

Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste restreinte de huit (8) ONG sera établie à l'issue de la manifestation d'intérêt. Une ONG sera sélectionnée par la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) en accord avec les règles et procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés par les Emprunteurs sollicitant un FPI de juillet 2016.

Les renseignements complémentaires ou les TDR peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) sis dans les bâtiments annexes du Premier Ministère au 25 32 48 98 de 8h à 12 le matin et le soir de 15 h 30 à 17h.

E-mail: sore_i@yahoo.com

Les expressions d'intérêts en trois (03) exemplaires (un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles devront parvenir au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) 03 BP 7034 Ouagadougou 03 Tél. (226) 25 50 53 71/25 50 53 72 sis à Avenue du Professeur Joseph KY ZERBO au plus tard le **mercredi 13 décembre 2017 à 8 heures 30 mn.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

André MILLOGO

Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

Mise en œuvre dans la région du Centre Nord de la composante C essentiellement la sous-composante C.1 qui vise à « Renforcer la surveillance par les conseils locaux et la communauté de la performance des conseils de collectivité »

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET BF-PACT-29737-CS-CQS

Financement IDA. (Don N° : D224-BF) : Programme d'Appui aux Collectivités
Territoriales (PACT)

Le Burkina Faso a reçu un Don de la Banque Mondiale pour le financement de la phase additionnelle du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour les services de consultants. Les services de consultants concernent : la mise en œuvre dans la **région du Centre Nord** de la composante C essentiellement la sous-composante C.1 qui vise à « Renforcer la surveillance par les conseils locaux et la communauté de la performance des conseils de collectivité ».

Les services consisteront à :

L'objectif global de cette mission est de soutenir les acteurs de la gouvernance locale, y compris les élus locaux (conseillers municipaux) et les représentants des populations locales, à développer des pratiques solides de reddition de compte et de transparence.

L'ONG conduira spécifiquement les activités suivantes dans le cadre de cette sous-composante :

- Appuis techniques aux communes pour mettre en œuvre les exigences des subventions de développement institutionnel (SDI), y compris le suivi systématique des progrès des communes sur leur niveau de réalisation des exigences ;
- Sensibilisation et mobilisation de la communauté ;
- Mise en œuvre d'une plateforme de responsabilité sociale active (SAP) dans la région.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) invite les Organisations Non Gouvernementales (ONG) qualifiées à manifester leur intérêt. Les ONG intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Organisation, références similaires, expériences dans les domaines semblables). L'ONG devra faire la preuve de ses compétences et de ses expériences en fournissant les copies de page de garde et de signature des marchés approuvés et les attestations de service fait.

Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste restreinte de huit (8) ONG sera établie à l'issue de la manifestation d'intérêt. Une ONG sera sélectionnée par la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) en accord avec les règles et procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés par les Emprunteurs sollicitant un FPI de juillet 2016.

Les renseignements complémentaires ou les TDR peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) sis dans les bâtiments annexes du Premier Ministère au 25 32 48 98 de 8h à 12 le matin et le soir de 15 h 30 à 17h.

E-mail: sore_i@yahoo.com

Les expressions d'intérêts en trois (03) exemplaires (un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles devront parvenir au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) 03 BP 7034 Ouagadougou 03 Tél. (226) 25 50 53 71/25 50 53 72 sis à Avenue du Professeur Joseph KY ZERBO au plus tard le **mercredi 13 décembre 2017 à 8 heures 30 mn.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

André MILLOGO

Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

Mise en œuvre dans la région du Centre Ouest de la composante C essentiellement la sous-composante C.1 qui vise à « Renforcer la surveillance par les conseils locaux et la communauté de la performance des conseils de collectivité »

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET BF-PACT-29734-CS-CQS

Financement IDA. (Don N° : D224-BF) : Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT)

Le Burkina Faso a reçu un Don de la Banque Mondiale pour le financement de la phase additionnelle du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour les services de consultants. Les services de consultants concernent : la mise en œuvre dans la **région du Centre Ouest** de la composante C essentiellement la sous-composante C.1 qui vise à « Renforcer la surveillance par les conseils locaux et la communauté de la performance des conseils de collectivité ».

Les services consisteront à :

L'objectif global de cette mission est de soutenir les acteurs de la gouvernance locale, y compris les élus locaux (conseillers municipaux) et les représentants des populations locales, à développer des pratiques solides de reddition de compte et de transparence.

L'ONG conduira spécifiquement les activités suivantes dans le cadre de cette sous-composante :

- Appuis techniques aux communes pour mettre en œuvre les exigences des subventions de développement institutionnel (SDI), y compris le suivi systématique des progrès des communes sur leur niveau de réalisation des exigences ;
- Sensibilisation et mobilisation de la communauté ;
- Mise en œuvre d'une plateforme de responsabilité sociale active (SAP) dans la région.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) invite les Organisations Non Gouvernementales (ONG) qualifiées à manifester leur intérêt. Les ONG intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Organisation, références similaires, expériences dans les domaines semblables). L'ONG devra faire la preuve de ses compétences et de ses expériences en fournissant les copies de page de garde et de signature des marchés approuvés et les attestations de service fait.

Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste restreinte de huit (8) ONG sera établie à l'issue de la manifestation d'intérêt. Une ONG sera sélectionnée par la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) en accord avec les règles et procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés par les Emprunteurs sollicitant un FPI de juillet 2016.

Les renseignements complémentaires ou les TDR peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) sis dans les bâtiments annexes du Premier Ministère au 25 32 48 98 de 8h à 12 le matin et le soir de 15 h 30 à 17h.

E-mail: sore_i@yahoo.com

Les expressions d'intérêts en trois (03) exemplaires (un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles devront parvenir au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) 03 BP 7034 Ouagadougou 03 Tél. (226) 25 50 53 71/25 50 53 72 sis à Avenue du Professeur Joseph KY ZERBO au plus tard le **mercredi 13 décembre 2017 à 8 heures 30 mn.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

André MILLOGO

Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

Mise en œuvre dans la région du Centre Sud de la composante C essentiellement la sous-composante C.1 qui vise à « Renforcer la surveillance par les conseils locaux et la communauté de la performance des conseils de collectivité »

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
BF-PACT-29747-CS-CQS**

Financement IDA. (Don N° : D224-BF) : Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT)

Le Burkina Faso a reçu un Don de la Banque Mondiale pour le financement de la phase additionnelle du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour les services de consultants. Les services de consultants concernent : la mise en œuvre dans la **région du Centre Sud** de la composante C essentiellement la sous-composante C.1 qui vise à « Renforcer la surveillance par les conseils locaux et la communauté de la performance des conseils de collectivité ».

Les services consisteront à :

L'objectif global de cette mission est de soutenir les acteurs de la gouvernance locale, y compris les élus locaux (conseillers municipaux) et les représentants des populations locales, à développer des pratiques solides de reddition de compte et de transparence.

L'ONG conduira spécifiquement les activités suivantes dans le cadre de cette sous-composante :

- Appuis techniques aux communes pour mettre en œuvre les exigences des subventions de développement institutionnel (SDI), y compris le suivi systématique des progrès des communes sur leur niveau de réalisation des exigences ;
- Sensibilisation et mobilisation de la communauté ;
- Mise en œuvre d'une plateforme de responsabilité sociale active (SAP) dans la région.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) invite les Organisations Non Gouvernementales (ONG) qualifiées à manifester leur intérêt. Les ONG intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Organisation, références similaires, expériences dans les domaines semblables). L'ONG devra faire la preuve de ses compétences et de ses expériences en fournissant les copies de page de garde et de signature des marchés approuvés et les attestations de service fait.

Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste restreinte de huit (8) ONG sera établie à l'issue de la manifestation d'intérêt. Une ONG sera sélectionnée par la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) en accord avec les règles et procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés par les Emprunteurs sollicitant un FPI de juillet 2016.

Les renseignements complémentaires ou les TDR peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) sis dans les bâtiments annexes du Premier Ministère au 25 32 48 98 de 8h à 12 le matin et le soir de 15 h 30 à 17h.

E-mail: sore_i@yahoo.com

Les expressions d'intérêts en trois (03) exemplaires (un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles devront parvenir au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) 03 BP 7034 Ouagadougou 03 Tél. (226) 25 50 53 71/25 50 53 72 sis à Avenue du Professeur Joseph KY ZERBO au plus tard le **mercredi 13 décembre 2017 à 8 heures 30 mn.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

André MILLOGO

Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

Mise en œuvre dans la région de l'Est de la composante C essentiellement la sous-composante C.1 qui vise à « Renforcer la surveillance par les conseils locaux et la communauté de la performance des conseils de collectivité »

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
BF-PACT-29736-CS-CQS**

Financement IDA. (Don N° : D224-BF) : Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT)

Le Burkina Faso a reçu un Don de la Banque Mondiale pour le financement de la phase additionnelle du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour les services de consultants. Les services de consultants concernent : la mise en œuvre dans la **région de l'Est** de la composante C essentiellement la sous-composante C.1 qui vise à « Renforcer la surveillance par les conseils locaux et la communauté de la performance des conseils de collectivité ».

Les services consisteront à :

L'objectif global de cette mission est de soutenir les acteurs de la gouvernance locale, y compris les élus locaux (conseillers municipaux) et les représentants des populations locales, à développer des pratiques solides de reddition de compte et de transparence.

L'ONG conduira spécifiquement les activités suivantes dans le cadre de cette sous-composante :

- Appuis techniques aux communes pour mettre en œuvre les exigences des subventions de développement institutionnel (SDI), y compris le suivi systématique des progrès des communes sur leur niveau de réalisation des exigences ;
- Sensibilisation et mobilisation de la communauté ;
- Mise en œuvre d'une plateforme de responsabilité sociale active (SAP) dans la région.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) invite les Organisations Non Gouvernementales (ONG) qualifiées à manifester leur intérêt. Les ONG intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Organisation, références similaires, expériences dans les domaines semblables). L'ONG devra faire la preuve de ses compétences et de ses expériences en fournissant les copies de page de garde et de signature des marchés approuvés et les attestations de service fait.

Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste restreinte de huit (8) ONG sera établie à l'issue de la manifestation d'intérêt. Une ONG sera sélectionnée par la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) en accord avec les règles et procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés par les Emprunteurs sollicitant un FPI de juillet 2016.

Les renseignements complémentaires ou les TDR peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) sis dans les bâtiments annexes du Premier Ministère au 25 32 48 98 de 8h à 12 le matin et le soir de 15 h 30 à 17h.

E-mail: sore_i@yahoo.com

Les expressions d'intérêts en trois (03) exemplaires (un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles devront parvenir au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) 03 BP 7034 Ouagadougou 03 Tél. (226) 25 50 53 71/25 50 53 72 sis à Avenue du Professeur Joseph KY ZERBO au plus tard le **mercredi 13 décembre 2017 à 8 heures 30 mn.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

André MILLOGO

Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

Mise en œuvre dans la région des Hauts Bassins de la composante C essentiellement la sous-composante C.1 qui vise à « Renforcer la surveillance par les conseils locaux et la communauté de la performance des conseils de collectivité »

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
BF-PACT-29726-CS-CQS**

Financement IDA. (Don N° : D224-BF) : Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT)

Le Burkina Faso a reçu un Don de la Banque Mondiale pour le financement de la phase additionnelle du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour les services de consultants. Les services de consultants concernent : la mise en œuvre dans la **région des Hauts Bassins** de la composante C essentiellement la sous-composante C.1 qui vise à « Renforcer la surveillance par les conseils locaux et la communauté de la performance des conseils de collectivité ».

Les services consisteront à :

L'objectif global de cette mission est de soutenir les acteurs de la gouvernance locale, y compris les élus locaux (conseillers municipaux) et les représentants des populations locales, à développer des pratiques solides de reddition de compte et de transparence.

L'ONG conduira spécifiquement les activités suivantes dans le cadre de cette sous-composante :

- Appuis techniques aux communes pour mettre en œuvre les exigences des subventions de développement institutionnel (SDI), y compris le suivi systématique des progrès des communes sur leur niveau de réalisation des exigences ;
- Sensibilisation et mobilisation de la communauté ;
- Mise en œuvre d'une plateforme de responsabilité sociale active (SAP) dans la région.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) invite les Organisations Non Gouvernementales (ONG) qualifiées à manifester leur intérêt. Les ONG intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Organisation, références similaires, expériences dans les domaines semblables). L'ONG devra faire la preuve de ses compétences et de ses expériences en fournissant les copies de page de garde et de signature des marchés approuvés et les attestations de service fait.

Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste restreinte de huit (8) ONG sera établie à l'issue de la manifestation d'intérêt. Une ONG sera sélectionnée par la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) en accord avec les règles et procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés par les Emprunteurs sollicitant un FPI de juillet 2016.

Les renseignements complémentaires ou les TDR peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) sis dans les bâtiments annexes du Premier Ministère au 25 32 48 98 de 8h à 12 le matin et le soir de 15 h 30 à 17h.

E-mail: sore_i@yahoo.com

Les expressions d'intérêts en trois (03) exemplaires (un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles devront parvenir au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) 03 BP 7034 Ouagadougou 03 Tél. (226) 25 50 53 71/25 50 53 72sis à Avenue du Professeur Joseph KY ZERBO au plus tard le **mercredi 13 décembre 2017 à 8 heures 30 mn.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

André MILLOGO

Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

Mise en œuvre dans la région du Nord de la composante C essentiellement la sous-composante C.1 qui vise à « Renforcer la surveillance par les conseils locaux et la communauté de la performance des conseils de collectivité »

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
BF-PACT-29737-CS-CQS**

Financement IDA. (Don N° : D224-BF) : Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT)

Le Burkina Faso a reçu un Don de la Banque Mondiale pour le financement de la phase additionnelle du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour les services de consultants. Les services de consultants concernent : la mise en œuvre dans la **région du Nord** de la composante C essentiellement la sous-composante C.1 qui vise à « Renforcer la surveillance par les conseils locaux et la communauté de la performance des conseils de collectivité ».

Les services consisteront à :

L'objectif global de cette mission est de soutenir les acteurs de la gouvernance locale, y compris les élus locaux (conseillers municipaux) et les représentants des populations locales, à développer des pratiques solides de reddition de compte et de transparence.

L'ONG conduira spécifiquement les activités suivantes dans le cadre de cette sous-composante :

- Appuis techniques aux communes pour mettre en œuvre les exigences des subventions de développement institutionnel (SDI), y compris le suivi systématique des progrès des communes sur leur niveau de réalisation des exigences ;
- Sensibilisation et mobilisation de la communauté ;
- Mise en œuvre d'une plateforme de responsabilité sociale active (SAP) dans la région.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) invite les Organisations Non Gouvernementales (ONG) qualifiées à manifester leur intérêt. Les ONG intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Organisation, références similaires, expériences dans les domaines semblables). L'ONG devra faire la preuve de ses compétences et de ses expériences en fournissant les copies de page de garde et de signature des marchés approuvés et les attestations de service fait.

Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste restreinte de huit (8) ONG sera établie à l'issue de la manifestation d'intérêt. Une ONG sera sélectionnée par la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) en accord avec les règles et procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés par les Emprunteurs sollicitant un FPI de juillet 2016.

Les renseignements complémentaires ou les TDR peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) sis dans les bâtiments annexes du Premier Ministère au 25 32 48 98 de 8h à 12 le matin et le soir de 15 h 30 à 17h.

E-mail: sore_j@yahoo.com

Les expressions d'intérêts en trois (03) exemplaires (un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles devront parvenir au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) 03 BP 7034 Ouagadougou 03 Tél. (226) 25 50 53 71/25 50 53 72 sis à Avenue du Professeur Joseph KY ZERBO au plus tard le **mercredi 13 décembre 2017 à 8 heures 30 mn.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

André MILLOGO

Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

Mise en œuvre dans la région du Plateau Central de la composante C essentiellement la sous-composante C.1 qui vise à « Renforcer la surveillance par les conseils locaux et la communauté de la performance des conseils de collectivité »

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
BF-PACT-29746-CS-CQS**

Financement IDA. (Don N° : D224-BF) : Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT)

Le Burkina Faso a reçu un Don de la Banque Mondiale pour le financement de la phase additionnelle du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour les services de consultants. Les services de consultants concernent : la mise en œuvre dans la **région du Plateau Central** de la composante C essentiellement la sous-composante C.1 qui vise à « Renforcer la surveillance par les conseils locaux et la communauté de la performance des conseils de collectivité ».

Les services consisteront à :

L'objectif global de cette mission est de soutenir les acteurs de la gouvernance locale, y compris les élus locaux (conseillers municipaux) et les représentants des populations locales, à développer des pratiques solides de reddition de compte et de transparence.

L'ONG conduira spécifiquement les activités suivantes dans le cadre de cette sous-composante :

- Appuis techniques aux communes pour mettre en œuvre les exigences des subventions de développement institutionnel (SDI), y compris le suivi systématique des progrès des communes sur leur niveau de réalisation des exigences ;
- Sensibilisation et mobilisation de la communauté ;
- Mise en œuvre d'une plateforme de responsabilité sociale active (SAP) dans la région.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) invite les Organisations Non Gouvernementales (ONG) qualifiées à manifester leur intérêt. Les ONG intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Organisation, références similaires, expériences dans les domaines semblables). L'ONG devra faire la preuve de ses compétences et de ses expériences en fournissant les copies de page de garde et de signature des marchés approuvés et les attestations de service fait.

Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste restreinte de huit (8) ONG sera établie à l'issue de la manifestation d'intérêt. Une ONG sera sélectionnée par la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) en accord avec les règles et procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés par les Emprunteurs sollicitant un FPI de juillet 2016.

Les renseignements complémentaires ou les TDR peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) sis dans les bâtiments annexes du Premier Ministère au 25 32 48 98 de 8h à 12 le matin et le soir de 15 h 30 à 17h.

E-mail: sore_i@yahoo.com

Les expressions d'intérêts en trois (03) exemplaires (un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles devront parvenir au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) 03 BP 7034 Ouagadougou 03 Tél. (226) 25 50 53 71/25 50 53 72sis à Avenue du Professeur Joseph KY ZERBO au plus tard le **mercredi 13 décembre 2017 à 8 heures 30 mn.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

André MILLOGO

Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

Mise en œuvre dans la région du Sahel de la composante C essentiellement la sous-composante C.1 qui vise à « Renforcer la surveillance par les conseils locaux et la communauté de la performance des conseils de collectivité »

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET BF-PACT-29729-CS-CQS

Financement IDA. (Don N° : D224-BF) : Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT)

Le Burkina Faso a reçu un Don de la Banque Mondiale pour le financement de la phase additionnelle du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour les services de consultants. Les services de consultants concernent : la mise en œuvre dans la **région du Sahel** de la composante C essentiellement la sous-composante C.1 qui vise à « Renforcer la surveillance par les conseils locaux et la communauté de la performance des conseils de collectivité ».

Les services consisteront à :

L'objectif global de cette mission est de soutenir les acteurs de la gouvernance locale, y compris les élus locaux (conseillers municipaux) et les représentants des populations locales, à développer des pratiques solides de reddition de compte et de transparence.

L'ONG conduira spécifiquement les activités suivantes dans le cadre de cette sous-composante :

- Appuis techniques aux communes pour mettre en œuvre les exigences des subventions de développement institutionnel (SDI), y compris le suivi systématique des progrès des communes sur leur niveau de réalisation des exigences ;
- Sensibilisation et mobilisation de la communauté ;
- Mise en œuvre d'une plateforme de responsabilité sociale active (SAP) dans la région.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) invite les Organisations Non Gouvernementales (ONG) qualifiées à manifester leur intérêt. Les ONG intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Organisation, références similaires, expériences dans les domaines semblables). L'ONG devra faire la preuve de ses compétences et de ses expériences en fournissant les copies de page de garde et de signature des marchés approuvés et les attestations de service fait.

Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste restreinte de huit (8) ONG sera établie à l'issue de la manifestation d'intérêt. Une ONG sera sélectionnée par la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) en accord avec les règles et procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés par les Emprunteurs sollicitant un FPI de juillet 2016.

Les renseignements complémentaires ou les TDR peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) sis dans les bâtiments annexes du Premier Ministère au 25 32 48 98 de 8h à 12 le matin et le soir de 15 h 30 à 17h.

E-mail: sore_i@yahoo.com

Les expressions d'intérêts en trois (03) exemplaires (un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles devront parvenir au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) 03 BP 7034 Ouagadougou 03 Tél. (226) 25 50 53 71/25 50 53 72 sis à Avenue du Professeur Joseph KY ZERBO au plus tard le **mercredi 13 décembre 2017 à 8 heures 30 mn.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

André MILLOGO

Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

Mise en œuvre dans la région du Sud-Ouest de la composante C essentiellement la sous-composante C.1 qui vise à « Renforcer la surveillance par les conseils locaux et la communauté de la performance des conseils de collectivité »

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
BF-PACT-29728-CS-CQS**

Financement IDA. (Don N° : D224-BF) : Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT)

Le Burkina Faso a reçu un Don de la Banque Mondiale pour le financement de la phase additionnelle du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour les services de consultants. Les services de consultants concernent : la mise en œuvre dans la **région du Sud-Ouest** de la composante C essentiellement la sous-composante C.1 qui vise à « Renforcer la surveillance par les conseils locaux et la communauté de la performance des conseils de collectivité ».

Les services consisteront à :

L'objectif global de cette mission est de soutenir les acteurs de la gouvernance locale, y compris les élus locaux (conseillers municipaux) et les représentants des populations locales, à développer des pratiques solides de reddition de compte et de transparence.

L'ONG conduira spécifiquement les activités suivantes dans le cadre de cette sous-composante :

- Appuis techniques aux communes pour mettre en œuvre les exigences des subventions de développement institutionnel (SDI), y compris le suivi systématique des progrès des communes sur leur niveau de réalisation des exigences ;
- Sensibilisation et mobilisation de la communauté ;
- Mise en œuvre d'une plateforme de responsabilité sociale active (SAP) dans la région.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) invite les Organisations Non Gouvernementales (ONG) qualifiées à manifester leur intérêt. Les ONG intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Organisation, références similaires, expériences dans les domaines semblables). L'ONG devra faire la preuve de ses compétences et de ses expériences en fournissant les copies de page de garde et de signature des marchés approuvés et les attestations de service fait.

Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste restreinte de huit (8) ONG sera établie à l'issue de la manifestation d'intérêt. Une ONG sera sélectionnée par la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) en accord avec les règles et procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés par les Emprunteurs sollicitant un FPI de juillet 2016.

Les renseignements complémentaires ou les TDR peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) sis dans les bâtiments annexes du Premier Ministère au 25 32 48 98 de 8h à 12 le matin et le soir de 15 h 30 à 17h.

E-mail: sore_i@yahoo.com

Les expressions d'intérêts en trois (03) exemplaires (un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles devront parvenir au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) 03 BP 7034 Ouagadougou 03 Tél. (226) 25 50 53 71/25 50 53 72sis à Avenue du Professeur Joseph KY ZERBO au plus tard le **mercredi 13 décembre 2017 à 8 heures 30 mn.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

André MILLOGO

Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

Audit des activités de passation des marchés des trois cent cinquante-deux (352) communes du Burkina Faso pour cinq exercices annuels

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET BF-PACT-29763-CS-QCBS

Financement IDA. (Don N° : D224-BF) : Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT)

Le Burkina Faso a reçu un Don de la Banque Mondiale pour le financement de la phase additionnelle du Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT), et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour les services de consultants. Les services de consultants concernent : l'audit des activités de passation des marchés des trois cent cinquante-deux communes (352) du Burkina Faso pour cinq exercices annuels.

Les services consisteront à (objectifs de l'audit):

L'objectif global de cette mission est un audit annuel de la passation des marchés au niveau des 352 communes des 13 régions du programme.

Il s'agira spécifiquement:

- Analyser les différentes étapes du processus c'est-à-dire :
 - ° La qualité des dossiers d'appel à la concurrence;
 - ° Le fonctionnement des Commissions Communales d'Attribution des Marchés (CCAM);
 - ° Le respect des procédures légales de passation des marchés;
 - ° L'archivage des dossiers ;
- Analyser le circuit de la passation des marchés;
- Apprécier la capacité des intervenants dans le processus;
- S'assurer que les fonds mis à la disposition des communes sont utilisés aux fins pour lesquelles ils ont été alloués.
- Examiner le mécanisme de contrôle interne en place par au niveau de chacune des structures/communes auditées

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) invite les bureaux d'audits qualifiés à manifester leur intérêt. Les bureaux d'audits intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Organisation, références similaires, expériences dans les domaines semblables). Le consultant devra faire la preuve de ses compétences et de ses expériences en fournissant les copies de page de garde et de signature des marchés approuvés et les attestations de service fait.

Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste restreinte de huit (8) bureaux d'études sera établie à l'issue de la manifestation d'intérêt. Un bureau d'études sera sélectionné par la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) en accord avec les règles et procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés par les Emprunteurs sollicitant un FPI de juillet 2016.

Les renseignements complémentaires ou les TDR peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) sis dans les bâtiments annexes du Premier Ministère au 25 32 48 98 de 8h à 12 le matin et le soir de 15 h 30 à 17h.

E-mail: sore_i@yahoo.com

Les expressions d'intérêts en trois (03) exemplaires (un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles devront parvenir au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) 03 BP 7034 Ouagadougou 03 Tél. (226) 25 50 53 71/25 50 53 72sis à Avenue du Professeur Joseph KY ZERBO au plus tard le **mercredi 13 décembre 2017 à 8 heures 30 mn.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

André MILLOGO

Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

Rectificatif

Recrutement d'un consultant (cabinet ou groupement de cabinets) pour l'étude diagnostic de l'Agence Burkinabé de Normalisation, de Métrologie et de la Qualité (A.B.NOR.M) (service certification) et son accompagnement à l'accréditation selon la norme ISO/CEI 65.

Rectificatif du Quotidien N°2192 du 2192 du lundi 27 novembre 2017, page 25 portant sur l'objet de l'avis

**Avis à manifestation d'intérêt
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

Secteur: Renforcement des capacités de l'Administration d'Appui au développement du secteur privé

Référence de l'accord de financement : Don FAD N° 2100155028217 du 09 octobre 2014

n° d'Identification du Projet : P-BF-KF0-009

Date d'émission de l'AMI : 16 octobre 2017

n° de l'AMI : 17/068

Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un financement du Fonds Africain de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Transformation de l'Economie et à la Création de l'Emploi (PATECE), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat d'étude diagnostic de l'Agence Burkinabé de Normalisation, de Métrologie et de la Qualité (A.B.NOR.M) (service certification) et son accompagnement à l'accréditation selon la norme ISO/CEI 65.

Les services prévus au titre de ce contrat consisteront à :

- Procéder à un audit diagnostic du service certification de l'A.B.NOR.M sur la base des exigences de la norme ISO CEI 17065;
- Faire une analyse des forces et des faiblesses ;
- Proposer un plan d'action pour la mise en œuvre des exigences de la norme ISO CEI 17065;
- Appuyer l'A.B.NOR.M dans la mise en œuvre du plan d'actions et surtout à l'élaboration et la mise en œuvre des procédures techniques et qualité ;
- Faire un audit à blanc de l'A.B.NOR.M ;
- Former les évaluateurs (auditeurs) internes.

Le délai maximum du contrat est de soixante (60) jours.

Le Ministère du Commerce, de l'Industrie et l'Artisanat (MCIA) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, (édition de mai 2008, révisée en juillet 2012), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 07heure à 12heure 30 minute et 13heure à 15heure 30 minute (jours ouvrables et heure locale).

Les expressions d'intérêt doivent être déposées en trois (03) copies et un (01) original à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **05 janvier 2018 à 09 heure 00** et porter expressément la mention « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant (cabinet ou groupement de cabinets) pour l'étude diagnostic de l'A.B.NOR.M (service certification) et son accompagnement à l'accréditation selon la norme ISO/CEI 65 ».

NB : La transmission par voie électronique n'est pas permise.

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MCIA, sis à l'Immeuble du 15 Octobre, 1er étage, porte 125; 01 BP 514 Ouagadougou 01.

À l'attention : Madame la Directrice des Marchés Publics, Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) du Ministère du Commerce, de l'Industrie et l'Artisanat.

01 BP 514 Ouagadougou 01

Ouagadougou, Burkina Faso

Tel: (+226) 25 31 28 62; 78 05 84 24

Fax: (+226) 25 31 8 97;

E-mail: toni_abib@yahoo.fr

La présidente de la Commission d'Attribution des Marchés

Abibatou TOE/TONI

Recrutement de bureaux d'études chargés des prestations de contrôle et de la surveillance des travaux de construction et de réhabilitation de barrages dans les treize régions du pays - Budget de l'Etat gestion 2018

Avis à manifestation d'intérêt
n°2017-030M/MEA/SG/DMP du 15 novembre 2017

Dans le cadre de l'exécution de son programme d'activités, le Président de la Commission d'attribution des marchés du Ministère de l'eau et de l'assainissement lance le présent avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement de bureaux d'études qui seront chargés des prestations de contrôle et de la surveillance des travaux de construction et de réhabilitation de barrages dans les treize régions du pays au titre du budget de l'Etat, gestion 2018.

Les prestations seront divisées en six lots distincts (lot 1 à lot 6).

1. Mission du bureau d'études

- la revue des études APD ;
- l'assistance à la cellule de gestion du projet et de l'administration ;
- la mise en place d'une équipe de contrôle permanent sur les sites ;
- le contrôle technique des travaux et la certification des travaux exécutés pour paiement ;
- la production des rapports d'exécution des travaux.

2. Equipe de travail

Pour l'exécution de ces prestations, le consultant mettra à la disposition de l'Administration un ingénieur du génie rural (chef de mission) et des techniciens supérieurs du génie rural/ génie civil et ayant une expérience éprouvée dans le domaine des travaux d'aménagements hydroagricoles (barrages, périmètres irrigués).

3. Durée de la mission

La durée d'exécution de la présente mission ne devrait pas excéder 6 mois par lot.

4. Participation

La participation à la concurrence est ouverte pour toute personne physique ou morale ou groupement desdites personnes pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et être en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe

Les candidats intéressés peuvent participer au processus de sélection en soumettant par écrit leur dossier de candidature à l'adresse suivante :

Direction des Marchés Publics du Ministère de l'eau et de l'assainissement sis Ouaga 2000 à l'adresse suivante : 03 BP 7010 Ouagadougou 03 - Tél (00226) 25 49 99 22.

5. Dossier de candidature

Les candidats doivent fournir les informations suivantes indiquant qu'ils ont la qualification requise pour exécuter lesdits services :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Ministre de l'Eau et de l'Assainissement ;
- le domaine de compétences et le statut juridique du candidat;
- l'adresse complète: localisation, personne responsable, boîte postale, etc.;
- la notice de présentation du cabinet d'études;
- la liste et les CV du personnel clé employé par le Consultant pour ce type de prestations;
- les références justifiées (marché, attestation de bonne fin, etc.) dans le domaine de la mission ci- avant indiquée ;

6. Critères de présélection

Les critères de présélection porteront essentiellement sur les références similaires dans les cinq (05) dernières années. Joindre obligatoirement les pages de garde, les pages de signature ainsi que les attestations de bonne fin.

Seuls six bureaux d'études seront retenus par lot pour constituer la liste restreinte et seront invités à soumettre des propositions techniques et financières.

7. Dépôt des candidatures

Les manifestations d'intérêt, strictement en langue française, seront présentées sous forme d'un document relié en un original et trois copies marquées comme tels et elles doivent être déposées sous pli fermé, avec la mention "Manifestation d'intérêt pour le recrutement de bureaux d'études chargés des prestations de contrôle et de la surveillance des travaux de construction et de réhabilitation de barrages dans les treize régions du pays. lot n° ____ "au secrétariat de la Direction des Marchés Publics le **mercredi 13 décembre 2017 à 09 heures 00 TU**.

L'ouverture sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent y assister.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM

P. Evariste ZEMBA
Chevalier de l'Ordre du Mérite



SODIPRESSE

SOCIETE DE DISTRIBUTION DE PRESSE
COMMERCE GENERAL



09 BP 11315 Ouagadougou 09 – Messagerie : sodipresse@yahoo.fr
Tél. / Fax: (226) 50 36 03 80 – Burkina Faso

Bulletin d'abonnement

Je soussigné :

Fonction :

Entreprise / Société :

Adresse / Téléphone :

Souscris pour () abonnement de () an à la revue des **Marchés Publics**

Types d'abonnement

- Abonnement sans livraison : 50 000 F CFA
- Abonnement avec livraison : 65 000 F CFA
- Abonnement de soutien : 75 000 F CFA
- Abonnement d'honneur : 100 000 F CFA

Mode de règlement : en Espèce ou par Chèque au nom de SODIPRESSE

Début d'abonnement :, Fin d'abonnement :

Fait à, le...../...../20.....

Le Souscripteur

*M'abonner à la revue des Marchés Publics,
c'est avoir une longueur d'avance sur mes concurrents.*

*"La Revue des Marchés Publics"
L'information au quotidien sur les Marchés Publics du Burkina*

MARCHÉS PUBLICS

- * Marchés de Fournitures et Services courants
- * Marchés de Prestations Intellectuelles
- * Marchés de Travaux



Sénégal



**Guinée
Bissau**



**Burkina
Faso**



Bénin



Niger



Togo



**Côte
d'Ivoire**